REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Arrêté 11 MARS 2015

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps de l'inspection générale de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 17 décembre 2002 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps de l'inspection générale de l'agriculture ;

VU le résultat des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014 ;

VU le résultat du tirage au sort qui s'est déroulé le 16 janvier 2015, en l'absence de candidatures au scrutin du 4 décembre 2014,

Arrête :

Article unique - La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps de l'inspection générale de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 17 décembre 2002 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Mme Valérie METRICH-HECQUET, secrétaire générale,
- M. Bertrand HERVIEU, chef de corps de l'inspection générale de l'agriculture,
- M. Michel MAGIMEL, secrétaire général adjoint, délégué à la mobilité et aux carrières.

Membres suppléants

- Michel GOMEZ, sous-directeur mobilité, emplois, carrières,
- Jérôme FROUTE, adjoint au chef du service des ressources humaines,
- Marc MICHEL, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures pour l'administration centrale.

B – Représentants du personnel

Membres titulaires

- M. Georges-Pierre MALPEL, inspecteur général 1ère classe, issu du tirage au sort,

- M. Jean-Louis BUER, inspecteur général 1ère classe, désigné par l'administration, en l'absence de candidat au scrutin du 4 décembre 2014 et après tirage au sort infructueux parmi les agents concernés,

- M. Charles GENDRON, inspecteur général 2ème classe, issu du tirage au sort.

Membres suppléants

- M. Robert DEVILLE, inspecteur général 1ère classe, désigné par l'administration, en l'absence de candidat au scrutin du 4 décembre 2014 et après tirage au sort infructueux parmi les agents concernés,

- Mme Claire SERVANT, inspectrice générale 1ère classe, désignée par l'administration, en l'absence de candidat au scrutin du 4 décembre 2014 et après tirage au sort infructueux parmi les agents concernés,

- M. Jean-Luc GONZALES, inspecteur général 2ème classe, issu du tirage au sort.

Fait, le 11 MARS 2015

Le Sous-directeur
du développement professionnel et
des relations sociales

Yves LE NOZAHIC